

L'ajournement

région de la capitale nationale et la ville de Nepean. Je vous remercie beaucoup, monsieur le Président.

[Français]

M. Marcel R. Tremblay (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Jeunesse) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, au nom du ministre d'État (Jeunesse), je voudrais fournir plus de précisions en réponse aux questions posées le 10 juin 1991 par la députée de Nepean. La députée allègue que le ministre d'État (Jeunesse) a affirmé une chose à la Chambre alors que des fonctionnaires travaillant au sein de plusieurs ministères fédéraux ont déclaré le contraire. Les allégations de la députée sont sans fondement. La députée mêle les pommes et les oranges et présume que le Programme Emplois d'été axés sur la carrière, offert par la Commission de la Fonction publique du Canada, fait partie du programme Défi '91 offert par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Ce programme ne fait pas partie de Défi, c'est un programme d'emploi fédéral offert par la Commission de la Fonction publique du Canada.

• (1810)

Cette année encore, on estime que plus de 6 000 étudiants à travers le pays ont été embauchés par la Commission de la Fonction publique en vertu du Programme d'emplois d'été axés sur la carrière. À ce jour, la plupart des bureaux fédéraux qui collaborent à ce programme rapportent qu'ils prévoient engager à peu près le même nombre d'étudiants cette année que l'an dernier, et cela n'inclut pas les Programmes d'alternance travail-étude au sein de la Fonction publique ou d'autres programmes d'emplois d'été de la Fonction publique. Là aussi on embauche des étudiants.

En juin, le ministre d'État (Jeunesse) avait parfaitement raison quand il a affirmé qu'il y aurait plus d'argent de disponible au cours de l'été 1991 que l'an dernier pour les étudiants, et ce en vertu du Programme Défi '91. Le budget de Défi '91 est de 143 millions de dollars, dont la somme de 80 millions de dollars a été versée cet été dans le cadre du Programme Emploi d'été et expérience de travail. Le programme Emploi d'été et expérience de travail comprend deux composantes, à savoir une dirigée vers les étudiants du secondaire et la seconde dirigée vers les étudiants du niveau postsecondaire. On estime la création de 55 000 emplois créés cet été en vertu du Programme Défi '91 en comparaison avec les 52 000 emplois d'été créés l'an dernier. De plus, on prévoit créer

16 000 autres emplois cet été au cours de 1991 pour les jeunes décrocheurs en vertu du Programme Atelier d'orientation au travail. Je vous rappelle, monsieur le Président, que 16 000 emplois étaient créés l'an passé en vertu de ce programme.

[Traduction]

L'INDUSTRIE DE L'ACIER

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, le 18 juin, j'ai demandé au ministre des Finances si le gouvernement fédéral participerait à un programme de rachat par les employés, ou du moins s'il essaierait de faciliter le rachat de l'Algoma Steel, deuxième société sidérurgique en importance au Canada, par ses employés. À cette occasion, le ministre a dit qu'il était personnellement en faveur du projet, mais que cette question relevait du ministre de l'Industrie. Celui-ci avait déjà dit qu'elle relevait du ministre des Finances.

Il semble que tous les députés du parti ministériel sont en faveur du projet. Nous, de Sault Ste. Marie, en particulier les travailleurs de l'industrie sidérurgique, et bien entendu toute la population, aimerions que le gouvernement facilite le rachat de l'entreprise par ses employés. Ce serait le plus important rachat d'une entreprise jamais réalisé au Canada.

On peut penser qu'il s'agirait d'un précédent, mais aux États-Unis, c'est une pratique courante que des crédits d'impôt viennent faciliter. Nous consentirions cette fois des crédits d'impôt aux employés plutôt qu'aux entreprises.

Voici ce que nous demandons au gouvernement. Va-t-il, avec le gouvernement de l'Ontario, proposer des règles fiscales avantageuses, adopter des modifications ne nécessitant pas une modification de toute la loi de l'impôt sur le revenu et aider les employés? Va-t-il, par exemple, consentir un crédit d'impôt de 700 \$ sur un investissement de 3 500 \$?

Tous les employés m'ont dit qu'ils ne voulaient pas racheter l'entreprise à moins qu'elle soit économiquement viable. Je pense que nous nous entendons tous sur ce point. Il n'est pas question de perdre de l'argent en faisant un mauvais investissement. Les employés versent déjà 3 \$ de leur salaire à titre d'acompte sur cette entreprise en quelque sorte.

Le gouvernement nous a récemment faussé compagnie en refusant de participer à une garantie de prêt de 10 millions de dollars, contrairement aux employés, aux banques, aux syndicats, à la société mère et au gouverne-